

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Le centre Louise COUCHEROUX géré par le CCAS d'ECULLY :

Notre structure comprend :

- Un EHPAD de 18 lits.
- Un accueil de jour de 12 places.
- Une résidence autonomie de 77 studios.

Ce que nous offrons :

- Une équipe passionnée.
- Un cadre de travail stimulant et humain.
- Une mission qui fait sens, avec un impact direct sur la qualité des soins.

DEFINITION DU POSTE

Le poste concerne uniquement l'EHPAD de 18 lits.

L'infirmière coordinatrice constitue un rouage essentiel et central dans l'organisation du « prendre soin » des personnes âgées accueillies.

Elle est sous la responsabilité hiérarchique du directeur adjoint et travaille en collaboration étroite avec le médecin coordonnateur.

Être infirmière coordinatrice (IDEC) nécessite le développement de connaissances spécifiques en gériatrie et de compétences en gestion des ressources humaines et conduite de projets.

Les missions principales de l'Idéc sont :

- 1) L'accompagnement des résidents et de leurs familles :
 - a. Veille et assure les bonnes pratiques gériatriques Promotion de la bientraitance, réflexion bénéfique risque, réflexion éthique, liberté d'aller et venir, valorisation de l'estime de soi des résidents (continence)...
 - b. Participe à l'examen des demandes d'admission, à l'accueil des entrants, aux commissions d'admissions.
 - c. Participe au conseil de la vie sociale, Conseil de vie sociale 3 fois dans l'année.

- d. Elabore et met en place les Projets d'Accompagnement personnalisé, s'assure de la bonne communication avec les familles et les tuteurs des résidents afin d'obtenir leur meilleure contribution à l'élaboration et l'application du projet d'accompagnement personnalisé Organisation du suivi dans l'unité et de l'application auprès des résidents.
 - e. Vérifie la traçabilité du suivi dans le dossier de soins NET-Soins.
 - f. Coordination des soins.
 - g. Gestion de la fin de vie : Relation avec les familles, vérification avec IDE de l'existence ou non de directives anticipées, Actions selon la procédure décès de l'établissement.
- 2) La gestion de la qualité :
- a. Suivi des bonnes pratiques et préparation de l'évaluation externe.
 - b. Participe à la surveillance du risque infectieux (DARI) en lien avec les correspondants hygiène de l'EHPAD et l'EMH.
- 3) La gestion du personnel :
- a. Gestion de l'absentéisme.
 - b. Accueil des nouveaux agents et des stagiaires.
 - c. Prévention et la gestion des conflits.
 - d. Organisation de réunions d'équipe.
 - e. Relais dans la circulation de l'information

QUOTITE de TRAVAIL : 35h du lundi au vendredi

TYPE DE CONTRAT : CDD – du 1^{er} juillet au 4 septembre 2026

CONDITIONS SALARIALES : Selon expérience.